

Application du PPS – FOIRE AUX QUESTIONS

sous séquestre Sears Canada

1. Quelle est la date de la mise sous-séquestre ?

La date de la mise sous séquestre est le **7 Janvier 2019**.

2. Quelle est la date de la faillite ?

Ne pas entrer la date de la faillite puisque Sears Canada n'a pas encore déclaré faillite.

3. Quel est le Numéro d'identification du bureau du surintendant des faillites ?

Numéro 999999999. Ceci est un numéro valide pour votre demande au PPS. Veuillez entrer le numéro sans espaces ni trait d'union.

4. Que dois-je répondre à la question « Avez-vous rempli une Preuve de réclamation auprès du syndic ou du séquestre nommé dans la faillite ou la mise sous séquestre de votre employeur ? »

Si vous êtes un ancien employé de Sears et vous avez reçu un avis écrit vous informant de votre éligibilité pour appliquer au PPS par le poste ou par courriel, vous devriez répondre « **OUI** ». Votre preuve de réclamation a été calculée et soumise sous l'Ordonnance de réclamation des Employés et Retraités établie le 22 février 2018. Vous n'êtes PAS tenu de soumettre une preuve de réclamation distincte auprès du séquestre pour être admissible au versement d'une prestation aux termes du PPS relativement à votre réclamation de salaire admissible.

5. Quel est le nom d'entreprise et le numéro de téléphone du syndic/ séquestre administrant la faillite ou la mise sous séquestre de votre employeur ?

Le nom d'entreprise du séquestre est FTI Consulting Canada Inc. Le numéro de téléphone du séquestre est: **855 649 8113**

6. Quoi dois-je faire si ne connais pas la date à laquelle l'emploi s'est terminé avec l'employeur ?

La date à laquelle l'emploi s'est terminé est indiqué sur l'Annexe A de la lettre qui vous a été envoyé par courriel ou par le poste.

7. Faites-vous une demande de paiement dans le cadre du PPS durant la période de 56 jours ?

« **OUI** » si vous appliquez avant le **4 mars 2019**. Après cette date veuillez sélectionner « **NON** » et entré « **Sears** » pour expliquer le retard.

8. Quoi faire si j'ai fait une erreur sur ma demande ?

Vous n'avez pas besoin de communiquer avec Service Canada ou de resoumettre une demande sauf pour changer les informations suivantes.

- NAS
- Date de naissance
- Noms
- Numéro de téléphone ou autre numéro de téléphone

Application du PPS – FOIRE AUX QUESTIONS sous séquestre Sears Canada

- Adresse postale ou civique
- Information bancaire pour le dépôt direct
- Si vous avez un lien de sang, de mariage ou d'adoption avec votre employeur

9. Quand vais-je recevoir l'avis formel du séquestre ?

- Le séquestre (FTI Consulting) a envoyé les avis formels aux anciens employés admissibles des Entités Sears Canada.
- La majorité des avis ont été envoyés par courriel et certains avis ont été envoyés par l'entremise de Poste Canada.
- Si vous deviez recevoir votre avis formel par courriel et que vous ne l'avez pas reçu, veuillez vérifier vos pourriels. Si vous n'avez toujours pas reçu votre avis, veuillez communiquer avec le séquestre avec votre numéro d'employé de Sears au SearsEmployeeClaimSite@fticonsulting.com ou au 1-855-649-8113 et il vous fera parvenir un nouvel avis.

10. Quoi faire si j'ai des questions concernant les montants dus indiqués par les Entités de Sears Canada ?

Communiquez avec le Séquestre avec votre numéro d'employée de Sears au SearsEmployeeClaimSite@fticonsulting.com ou au 1-855-649-8113.